

La Grande-Bretagne veut surveiller les sites de réseaux sociaux

Pour des raisons de sécurité, la Grande-Bretagne pourrait décider de mettre sous surveillance Facebook et MySpace, deux des sites de réseaux sociaux les plus populaires.

Cette nouvelle mesure s'inscrit dans un nouvel effort réalisé par le gouvernement britannique pour se prémunir contre les attaques terroristes, à l'image des derniers attentats de Londres en 2005. Suite à ces événements, l'Union européenne avait fait voter une directive permettant aux autorités des différents pays d'exercer une surveillance sur l'envoi d'e-mails et les activités sur la Toile des personnes jugées suspectes. Cette directive excluait les réseaux sociaux.

« C'est l'une des raisons pour laquelle le gouvernement réfléchit à la manière de rattraper la modernisation des programmes car il y a certains aspects des communications qui ne sont pas pris en compte par la directive », explique Vernon Coaker, ministre de l'Intérieur britannique dans une interview au Times.

Le ministère de l'Intérieur britannique craint de voir des sites comme Facebook et MySpace se transformer en véritables sanctuaires pour les terroristes.

Le gouvernement britannique se défend toutefois d'espionner sa population. La mesure de surveillance ne concerne pas le contenu des e-mails mais les informations sur l'expéditeur et le destinataire du message, du type adresse IP, ce qui permettrait de les surveiller et de les inclure dans une base de données. Les sites de réseaux sociaux pourraient également être contraints à conserver les informations personnelles sur leurs utilisateurs.

Cette mesure de surveillance n'est néanmoins pas du goût de tous. L'opposition réclame de la « *transparence* » sur le projet ainsi que des informations sur la manière dont le gouvernement entend conserver les données. Une question cruciale pour la Grande-Bretagne, habituée des pertes d'informations confidentielles à grande échelle. D'autres détracteurs de la mesure y voient une transformation du gouvernement en « Big Brother ».

Rik Ferguson, expert de la sécurité chez Trend Micro reste dubitatif. *« Le ministère de l'Intérieur insiste sur le fait que l'information est vitale pour combattre le crime et le terrorisme, mais cette nouvelle loi va-t-elle être effective contre les gens qu'elle prétend viser ? »* s'interroge-t-il.

Le mystère reste entier. Néanmoins, la mesure britannique, qui intervient à peine une journée après la clôture du forum international de lutte contre la cyber-criminalité, relève de tout, sauf du hasard. A défaut d'être votée, la mesure prévoyant la surveillance des réseaux sociaux, prônée par la Grande-Bretagne, pourrait donner des idées à d'autres pays européens.